

# Communiqué de presse de la plénière CIPR de Vienne

**2015 : année record pour le saumon ! Plus de 150 saumons adultes ont franchi la passe d'Iffezheim. Le retour de ce poisson grand migrateur jusqu'en Suisse reste un des défis majeurs de la CIPR**

*Les comptages de poissons migrateurs dans la passe à poissons d'Iffezheim, réouverte depuis fin 2013, affichent une forte hausse encourageante par rapport aux années antérieures avec plus de 150 saumons, 30 grandes aloses et 120 lamproies marines recensés dans le Rhin entre janvier et début juin 2015. Ces résultats sont une motivation supplémentaire pour rétablir la continuité piscicole sur tout le Rhin supérieur et soutenir la France dans sa volonté d'équiper comme à Strasbourg (où la passe va bientôt entrer en service) et à Gerstheim (où le chantier va démarrer sous peu) les barrages de Rhinau, Marckolsheim et Vogelgrun encore infranchissables. Pour appuyer ce processus, la CIPR va mettre en place un groupe de projet spécial.*

**Vienne, les 2 et 3 juillet 2015**

Dans le cadre de l'Assemblée plénière de la CIPR, les débats ont notamment porté sur les sujets prioritaires suivants : continuité piscicole des rivières dans le bassin du Rhin, nouveaux résultats issus des inventaires biologiques, mise en ligne du nouvel atlas interactif 2015 des zones inondables et des risques d'inondation du Rhin et orientations de la future surveillance des eaux.

La continuité piscicole reste un des grands thèmes de réflexion de la CIPR. Une première rencontre entre experts tenue à Colmar en septembre 2014 a été suivie de la mise en place d'un groupe de projet qui accompagnera la mise au point d'un système performant de passes à poissons sur le Rhin supérieur à hauteur des barrages de Rhinau, Marckolsheim et Vogelgrun, servira de plateforme d'information et de discussion et apportera au maître d'ouvrage Electricité de France (EDF) un appui consultatif.

De nouveaux recensements ont été réalisés pour vérifier l'état des peuplements de poissons, du macrozoobenthos, des plantes aquatiques, des diatomées et du plancton dans le Rhin et des rapports illustratifs et détaillés correspondants seront publiés sous peu. Le saumon et d'autres poissons migrateurs qui avaient disparu du Rhin reviennent en nombre croissant. Le houting par exemple se reproduit à nouveau dans le delta et le cours inférieur du Rhin et les grandes aloses remontent en grand nombre, ce qui laisse espérer une réimplantation pérenne de cette espèce dans le Rhin. Avec 64 espèces au total, la faune piscicole est très diversifiée. L'éventail piscicole historique du Rhin est quasiment complet, à l'exception de l'esturgeon atlantique. Même si le Plan directeur 'Poissons migrateurs' Rhin se focalise sur le saumon pour promouvoir la continuité du Rhin, la CIPR suit avec intérêt les activités de relâchage de jeunes esturgeons dans les bras néerlandais du Rhin.

Le site internet de la CIPR [www.iksr.org](http://www.iksr.org) donne accès depuis peu à un atlas interactif 2015 affichant les cartes des zones inondables et des risques d'inondation depuis les Alpes jusqu'à l'embouchure du Rhin dans la mer du Nord. Les zones inondables y sont présentées pour 3

types de crues (fréquentes, moyennes et rares) dans une optique transfrontalière sur les 1 230 km du cours du Rhin. Chacun peut reconnaître sur les cartes si sa maison ou son entreprise est exposée à un risque d'inondation. Cet ouvrage cartographique est un des volets du plan international de gestion des risques d'inondation sur le bassin du Rhin qui s'étend sur environ 200 000 km<sup>2</sup>. Ce plan ainsi que le 2ème plan de gestion - dont l'objectif est l'atteinte du bon état écologique et chimique des eaux du bassin du Rhin - doivent être mis en place d'ici fin 2015, conformément aux directives européennes en vigueur.

Un atelier tenu en mars 2015 à Bonn a ouvert de nouvelles pistes dans le domaine des techniques de surveillance des eaux. La CIPR a donc décidé de consacrer intensément dès à présent à ces nouvelles techniques pour relever les futurs défis de la surveillance des eaux, tout particulièrement celui de la détection en temps réel des concentrations de (nouvelles) substances traces.

Pour la première fois de son histoire, la Commission du Rhin s'adresse aux plus jeunes générations : avec le prix en espèces rattaché à l'European Riverprize qui lui a été décerné en 2013, la CIPR a financé un site internet pour la jeunesse accessible sous le lien [kids.iksr.org](http://kids.iksr.org) en français, allemand, néerlandais et anglais. Ce site a vocation à sensibiliser les jeunes à la protection du Rhin et de son milieu. Il rassemble des informations adaptées aux enfants/adolescents sur le Rhin et sur la coopération internationale et comporte de nombreuses illustrations et un quiz.

Les fonds du Thiess International Riverprize décerné à la CIPR en 2014 en Australie vont également servir à améliorer les relations publiques de la CIPR et plus particulièrement à mieux faire connaître ses avancées et ses succès. Un autre volet consistera à transmettre à d'autres commissions de bassin, par le biais de projets de jumelage à l'échelle mondiale, les expériences de coopération acquises sur le Rhin.

### **Autres informations**

Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)

Anne Schulte-Wülwer-Leidig

Portable +49 151-17520589

[www.iksr.org](http://www.iksr.org)

### **En bref**

*La Suisse, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Luxembourg, Etats riverains du Rhin, ainsi que la Commission Européenne, coopèrent ensemble dans le cadre d'une convention internationale au sein de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR). Le Président (actuellement le Néerlandais Gustaaf Borchardt) et les organes de la CIPR sont assistés par un secrétariat international dont le siège est à Coblenche (Allemagne). Par ailleurs, le secrétariat apporte son soutien aux Etats du bassin du Rhin devant mettre en œuvre la directive cadre européenne sur l'eau (directive 2000/60/CE) et la directive européenne sur la gestion des risques d'inondation (directive 2007/60/CE). Dans cet esprit, la coopération transfrontalière a été étendue à l'Autriche, au Liechtenstein et à la Belgique/Région Wallonne. Les langues de travail de la CIPR sont le français, l'allemand et le néerlandais. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site de la CIPR [www.iksr.org](http://www.iksr.org).*